

ARTISANS ÉCO-RESPONSABLES

Des bénéfices au-delà de l'environnement

ISABELLE FLAYEUX

L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL PASSE PAR UNE PRISE DE CONSCIENCE GÉNÉRALISÉE. ENCOURAGÉS PAR LES ACTIONS DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA), LES ARTISANS S'IMPLIQUENT AUJOURD'HUI DAVANTAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) ET FONT DE L'ENVIRONNEMENT UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE. EXEMPLES.



Déclinaison du développement durable pour les entreprises, la RSE est un « *concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire* »*. Pour le Centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises (Cnidep), les artisans ont un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique. L'organisme mène des études et propose des outils et services en réponse à leurs besoins quotidiens. Pour

aider et accompagner les professionnels, les CMA multiplient les initiatives et développent diverses offres de services. En Languedoc-Roussillon, par exemple, les cinq chambres réalisent sur demande des diagnostics environnementaux. « *Après étude de trois volets (gestion et tri des déchets, maîtrise de l'énergie, santé et prévention), nous proposons une prestation d'accompagnement individualisé de la stratégie d'entreprise. Baptisé "Visa développement durable", le dispositif va plus loin à travers un plan d'actions et un suivi individuel* », explique Sandrine Gimbert, conseiller Environnement de la CMA de la Lozère.

* Définition du « Livret vert » de la Commission européenne.

DES OPÉRATIONS COLLECTIVES

Fortement positionnée sur la thématique de l'environnement, cette CMA organise tous les 2 ans le concours « Maisons saines & énergie » pour encourager le recours aux nouveaux systèmes de construction performants. Les lauréats sont référencés dans l'annuaire des entreprises VERTueuses de Lozère, aux côtés des artisans locaux spécialisés et compétents dans la mise en œuvre de réalisations ou de procédés environnementaux. En 2001, la CMA 48 a mis en place sa première opération collective. « *Garage propre* regroupe 62 garages qui s'engagent à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à faire collecter les déchets issus de la réparation de véhicules, souligne Sandrine Gimbert. Les artisans mènent souvent des actions propres sans le savoir, persuadés que le développement durable consiste à trier les déchets. Notre mission est de leur ouvrir les yeux, d'autant plus que les labellisés tirent les entreprises vers un développement commercial et marketing plus poussé ». La CMA 48 a lancé d'autres actions collectives comme « Peintre propre » et « Coiffeur nature ». En 2012, un an après l'ouverture de son salon à Langogne, Philippe Michel a signé la charte d'adhésion à l'opération « Coiffeur nature ». L'occasion pour cet artisan adepte du moins polluant de faire le point au niveau juridique et médical et d'en apprendre davantage sur les produits de son quotidien. « *La chimie d'aujourd'hui n'est pas propre à 100 %. Cette démarche m'a permis de me renseigner sur ce que nous utilisons, ce qui est dangereux et pourquoi, ce qui n'est pas très clair dans notre métier. Notre volonté de faire du bon travail va de pair avec le fait d'aller vers des produits propres mais le chemin est compliqué* », confie l'artisan.

DES CHARTES D'ENGAGEMENT

Autre exemple : la CMA des Deux-Sèvres lancera en 2016 une charte développement durable en partenariat avec les organismes professionnels

Philippe Michel, « Coiffeur nature »

**UNE LICENCE PRO « MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »**

L'Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA) de Midi-Pyrénées propose, en partenariat avec le centre universitaire J-F Champollion, une licence « Management et développement durable des petites et moyennes organisations ». Préparée en alternance sur 14 mois, la formation regroupe 450 heures de modules liés à la gestion de l'entreprise artisanale (communication, marketing, RH, gestion, informatique,...) et une préparation à la certification d'un métier de l'artisanat (métiers du bâtiment, alimentation-restauration, production et service, métiers du bois) de 280 heures.

i | www.urma-mp.fr / www.e-urma.fr



des métiers du bâtiment et de l'alimentaire, les garagistes et les coiffeurs. « *Contrairement à un label classique, c'est une charte de valorisation de l'engagement qui porte sur les trois aspects du développement durable. Une nouveauté par rapport à ce qui se fait ailleurs* », avance Tatiana Schoumacher, chargée de développement économique Hygiène, Santé au travail, Environnement de la CMA 79. En adhérant à la charte, l'artisan aura la possibilité de promouvoir ses actions environnementales auprès d'une clientèle de plus en plus sensibilisée.

Autre exemple encore dans le Sud-Ouest, où une charte d'engagement au développement durable a été créée par Toulouse Métropole, la CCI, la CMA de Haute-Garonne et l'association Synetich. « *Le dispositif Agil'T permet aux entreprises qui opèrent sur des marchés publics*



« *Une entreprise dans la RSE crée sa propre personnalité, elle n'est plus comparable aux autres. En devenant unique, elle a toutes les chances de pouvoir développer sa performance.* »

Marion Polge, maître de conférences, directrice de la chaire Artisanat et PME à l'université de Montpellier

EN GIRONDE**Une convention anti-pollution**

La CMA de Gironde, en partenariat avec les organisations professionnelles, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Bordeaux Métropole, a signé en avril 2015 une convention pour lutter contre la pollution dispersée toxique et organique issue des activités économiques des garages et métiers de bouche. Les professionnels concernés bénéficient d'une aide à l'investissement jusqu'à 60 %. Pour les imprimeurs, photographes, pressings et peintres en bâtiment, un programme de soutien similaire a été mis en place avec des taux d'aide variant de 15 à 60 % du montant total HT de leur projet d'investissement.

i | www.dechets-aquitaine.fr

de mettre en avant leur politique RSE dans leurs réponses aux appels d'offres», précise Fabrice Boury-Esnault, conseiller Environnement, Sécurité au travail de la CMA 31. Les volontaires participent à un atelier RSE pour identifier les actions à mener selon quatre axes : environnement, loyauté des pratiques, relations et conditions de travail, emploi et développement local. Les artisans qui acceptent de s'engager sur un programme d'actions signent la charte Agil'T, preuve de leur implication dans une démarche environnementale et sociale. Depuis le lancement en mars dernier, quarante entreprises sont déjà engagées. Quatre prix seront décernés en novembre aux actions les plus innovantes lors de la journée « 1,2,3 Climat ».

UNE DÉMARCHÉ ADAPTÉE

« Avec Agil'T, l'idée n'était pas de repartir sur une énième évaluation de l'ISO 26 000 mais d'inventer un dispositif adapté au monde de la petite, voire de la très petite entreprise », affirme Fabrice Boury-Esnault. Dans le même esprit, Sophie Moréno, du cabinet Géonat de Limoges (87), accompagne les entreprises à travers une démarche innovante : « Nous sortons des grandes théories et du vocabulaire spécifique de la RSE pour revenir à du concret. Il s'agit d'appliquer l'ISO 26 000 à la réalité d'une entreprise artisanale, avec ses spécificités et ses actions quotidiennes que sont la gestion des déchets, les économies d'énergie, la gestion de la clientèle, des équipes, du stock, les relations avec les fournisseurs, les partenaires financiers... ». Géonat propose sa démarche aux entreprises, de façon individuelle, et aux organismes professionnels. Avec la Confédération nationale artisanale des instituts de beauté, Sophie Moréno a élaboré

TÉMOIGNAGE

Thomas Chenut, La Recyclette, « La petite reine » de l'environnement



Particulièrement sensibilisé au développement durable, Thomas Chenut a mis à profit ses expériences professionnelles pour lancer début 2015 la société La Recyclette. Développant un concept unique et innovant, il fournit aux restaurateurs du cœur de Toulouse une solution rapide et éco-responsable de collecte des huiles alimentaires usagées. Son outil de travail ? Un vélo électrique équipé d'une remorque. « Avec ce mode de

transport écologique, je ne suis pas touché par l'engorgement de l'hyper-centre et je me faufile là où les sociétés classiques n'ont pas accès. J'apporte un service complémentaire, adapté aux restaurateurs qui n'arrivaient pas à se faire enlever leurs déchets organiques. Pour répondre au problème de stockage, je mets à disposition des petits contenants de 21 l, faciles à entreposer et à transporter. La collecte hebdomadaire permet aux clients d'être en flux tendu et évite la venue de nuisibles, attirés par le déchet et l'odeur. Inscrit dans une logique d'économie circulaire, je suis partenaire du leader national de valorisation des huiles alimentaires usagées en biocarburant. » www.larecyclette.com



Véronique Cahu, esthéticienne engagée dans une démarche RSE, avec son équipe.

i

www.cnidep.com
www.geonat.com
 Pour contacter
 votre CMA :
www.artisanat.fr

ré une charte et des outils pour promouvoir le déploiement de la RSE. Véronique Cahu, dont le SPA de Mortain (50) est labellisé 3 étoiles, fait partie des esthéticiennes engagées. « J'ai été sensibilisée à la provenance des produits et matériels ainsi qu'à l'envoi de publicité par mail et SMS. L'aspect gestion du personnel m'a beaucoup apporté. En managant autrement et en impliquant davantage mon équipe, j'ai dynamisé l'institut et augmenté le chiffre d'affaires », témoigne l'artisane qui, comme beaucoup, menait des actions responsables sans les avoir identifiées et valorisées. « Les artisans ont du mal à se "vendre" et à faire connaître ce qu'ils font de bien. Par la mise en lumière des bons gestes, ils se dotent d'atouts concurrentiels, s'attachent leur clientèle et en attirent d'autres, tout en se motivant pour aller au-delà, faire des économies de temps et d'argent, être plus dynamique sur le commercial... Ce n'est que du bonus », conclut Sophie Moréno.

31

INFO + 1 831 LABELISÉS IMPRIM'VERT

Marque collective apparue en 1998 sous l'impulsion de la CMA de Loir-et-Cher et la CRMA du Centre, Imprim'Vert a pris une ampleur nationale puis européenne en 2008. Valable 1 an, la marque est attribuée aux entreprises exerçant des activités d'impression qui répondent à 5 critères : élimination conforme des déchets dangereux, sécurisation des stockages de liquides dangereux, non-utilisation de produit toxique, sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle, suivi des consommations énergétiques du site. Au niveau national, 200 chargés de mission Environnement des chambres consulaires composent le réseau Imprim'Vert et sont les référents de la marque.

i | + d'infos sur www.imprimvert.fr

ÉCO-CONSTRUCTION

Bâtiment durable

L'ÉCO-CONSTRUCTION PERMET D'ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE DES BÂTIMENTS DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, DU CONFORT ET DE LA SANTÉ DES OCCUPANTS.

Réprésentant 43 % des consommations énergétiques françaises, le bâtiment est un secteur particulièrement énergivore. Au total, il produit chaque année plus de 120 M de tonnes de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre, soit près du ¼ des émissions nationales. Succédant à la RT 2005, la RT 2012 fixe des normes plus strictes dans le neuf et la rénovation. Pour Philippe Mucchielli, directeur du Cnidep : « *La RT 2012 est le minimum requis mais reste centrée sur le thermique. Il est possible d'aller beaucoup plus loin avec l'éco-construction* ». Pour réguler la consommation énergétique et garantir des bâtiments plus économes, des professionnels se tournent vers des modes de réalisation qui tiennent compte des aspects environnement, confort et santé des occupants. « *Aux trois étapes d'un bâtiment (construction, vie, fin de vie), quel qu'en soit son usage, les matériaux utilisés doivent avoir un impact minimum sur l'environnement et les occupants. Une éco-construction devrait répondre aux 14 cibles de la HQE (Haute Qualité Environnementale)* », souligne Philippe Mucchielli.

ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET CONVICTION

Entrer dans une démarche HQE permet de décrocher une certification qui garantit « *des ouvrages sains et confortables dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble du cycle de vie, sont les plus maîtrisés possibles* ». De nombreux labels et certifications existent. Les entreprises peuvent obtenir des qualifications comme la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), accordée par les pouvoirs publics. Spécialisée dans l'isolation thermique écologique, la mise en œuvre de matériaux naturels et la performance thermique, Planète Isolation, dans les Yvelines, dispose de l'ensemble des qualifications et assurances permettant l'exercice de ses activités en tant qu'entreprise RGE. Une démarche loin d'être une fin en soi, selon son fon-



© DIDIER DOCEUX

i

Afin d'accompagner les entreprises du bâtiment dans leur choix et de les aider à concevoir des projets respectueux de l'environnement, le Cnidep a coédité un guide sur l'éco-construction disponible sur simple demande : www.cnidep.fr

dateur Anibal De Faria, écologiste dans l'âme : « *La RGE n'intègre pas la notion d'éco-matériaux. Selon moi, l'éco-construction est un état d'esprit. Je me suis progressivement orienté vers l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement. Dès le départ, la clientèle est venue par conviction. Nous étions en phase, il y avait une réelle relation de confiance. Même si les matériaux écologiques ne représentent que 5 % des matériaux vendus en France, le bâtiment va indéniablement tendre vers cela, par pression des consommateurs qui prennent conscience de la situation et des enjeux* ».

ÉCO-RENCONTRES FRANCILIENNES

La **CRMA d'Île-de-France** a initié en 2013 l'organisation de speed-meetings assurés par les CMA départementales. « *Ce type d'événement permet de mettre en relation, de façon conviviale, des artisans, bureaux d'études, architectes prescripteurs... dans l'objectif de développer le réseau de ces entrepreneurs pour l'accès à de nouveaux marchés, d'échanger des informations sur les techniques de l'éco-construction et d'aboutir sur des groupements d'entreprises* », explique Timothée Vial, coordinateur régional du développement durable. En 2015, la CRMA a lancé une plateforme Internet qui favorise la mise en réseau des artisans du bâtiment sensibilisés à l'éco-construction avec l'ensemble des professionnels de la construction et assure leur promotion vis-à-vis du grand public. Plus de 500 professionnels sont déjà référencés sur www.artisan-batiment-idf.fr